



Groupement Départemental
des Experts-Comptables



Tarbes, le 4 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, les mesures fiscales envisagées dans la Loi de Finances 2018 sont nombreuses et leurs conséquences doivent être prises en compte, tant sur le plan de l'entreprise que des ménages.

Afin de vous informer sur les principales dispositions votées au cours de l'année 2017, le Groupement des Experts Comptables, la Chambre Départementale des Notaires, l'Ordre des Avocats du Barreau de Tarbes et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées ont le plaisir de vous inviter à participer au débat sur

L'Actualité fiscale et la Loi de Finances 2018,

qui se déroulera le

Vendredi 5 janvier 2018 à 17h00 heures

dans les locaux de la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées (Auditorium).

A cette occasion, **M. Bernard PLAGNET**, Professeur à la Faculté de Droit de Toulouse, vous présentera plus particulièrement les nouvelles dispositions pour la fiscalité des entreprises et celle des ménages.

Bien entendu, cette réunion sera l'occasion d'un débat sur ces questions, ou toute autre, portant sur l'actualité fiscale, que vous souhaiteriez voir évoquée.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sincères salutations.

Bertrand DULON

Président du Groupement
des Experts Comptables
des Hautes-Pyrénées

François-Xavier BRUNET

Président de la Chambre de
Commerce et d'Industrie
Tarbes et Hautes-Pyrénées

Sylvie FABERES

Vice-Présidente de la
Chambre Interdépartementale
des Notaires

Véronique ROLFO

Bâtonnier
Ordre des Avocats
du Barreau de Tarbes